

# Compte rendu réunion

## CD 02 Juillet 2018

Animateur : Karine

Rapporteur : Bruno

Présents : Claire, Julian, Karine, Bruno, Claude, Alex

Absents : Luc

Excusés : Stéphanie, Alix, Damien, Astrid

### **Transférer la pétition sur la maladie de Lyme sur la liste de diffusion :**

Vote : 3 pour / 3 abstentions

### **Course d'orientation : traiteur ou pas ?**

Alex suggère de laisser ceux qui organisent décider afin d'inciter d'autres personnes à s'impliquer.

Proposition de laisser le COCO décider de ce point. Si cela représente un coût pour le club, le COCO doit demander au trésorier.

Vote : 6 pour

### **AG : buffet canadien ou repas organisé par le club ?**

Stéphanie doit vérifier la capacité de la cuisine pour faire un repas pour 50+ personnes.

Si c'est bon, ok pour repas collectif : diots + gratin crozets.

Buffet canadien pour apéro + dessert + boissons

### **Règlement intérieur**

Discussion :

Le GUMS ne peut pas adhérer à la FFCAM avant le vote de l'AG extraordinaire.

Claire soulève un point : la FFME demande peut-être aux clubs l'exclusivité. Peut-on affilier un club à 2 fédés ?

Claude pense que c'est possible, d'autres clubs l'ont fait (GUMS Paris, autres clubs CAF Haute-Savoie).

Alex souhaite que le club soit affilié FFCAM dès que possible pour permettre les formations.

Mais tous les adhérents restent FFME pour la saison 2018-2019.

Point à vérifier :

- La double affiliation est-elle possible ? Demander à Nathalie la source qui lui fait penser que ce n'est pas possible.

#### Votes :

- Le GUMS adhère à la FFCAM dès que possible (après vote de l'AGE) ?

Vote : 6 pour

- Les adhérents du GUMS pour la saison 2018-2019 sont tous FFME, quelle que soit leur date d'adhésion (y compris les cartes découverte) ?

Vote : 6 pour

- Les adhérents du GUMS souhaitant également adhérer à la FFCAM peuvent-ils le faire via le GUMS à partir du vote l'AGE ?

Vote : 6 pour

- Les adhérents du GUMS ayant souscrit à la FFCAM pour suivre une formation verront le montant de leur licence FFCAM ajouté au coût total de leur formation en vue d'être remboursé par le GUMS (sur facture) ?

Vote : 6 pour

#### **Révision des statuts**

Aucune obligation légale sur les membres du bureau (trésorier, secrétaire, président).

Certaines associations ne veulent pas de président.

Claude soumet des propositions de modification des statuts, pour y intégrer :

- le changement d'affiliation FFME vers FFCAM et la période de transition

- la direction collégiale.

Articles 5, 13-3, 14-4, 16

#### **Inscriptions saison 2018-2019 : tarifs et nouveautés**

Gestion du certificat médical : Pour gérer la nouvelle durée de validité du certificat médical, les permanenciers proposent de mettre la fiche sanitaire à disposition des adhérents (sur le site et par newsletter). Une mention sur la fiche d'inscription demande à l'adhérent de confirmer qu'il est en bonne santé.

Concernant, l'activité alpinisme, une mention précise qu'elle nécessite un certificat médical de moins d'un an.

Concernant les tarifs :

+ augmentation de la licence FFME 1,50€

- baisse de 0,50€ de la cotisation club

= augmentation globale de 1€

#### **Information des adhérents pour l'AGE lors des inscriptions**

Happening de ? (trouver un volontaire par soirée d'inscription) auprès des personnes qui viennent de terminer leur inscription pour leur parler de l'AGE : Pourquoi ? Quand ? Pourquoi faut-il venir ? Donner mes pouvoirs ?  
+ flyers A5 pour condenser le message proposé par Stéphanie dans mail.

### **Canyon**

L'activité canyon n'est pas assurée cet été ni en début de saison 2018-2019 faute d'encadrants.

On désactive la page de l'activité sur le site et on supprime la case des formulaires d'inscription.

### **Demande de subventions mairie**

Karine décortique le document et voit avec Bruno

### **Inventaire**

Fixé au vendredi 13/07

### **Articles relatant de sorties hors GUMS**

Discussions reportées au prochain CD.

### **Dates du prochain bureau**

Dernière semaine de Septembre ou 1ere semaine d'Octobre.

Rapporteur : Astrid

Animateur : Stéphanie



